



Wallonie

VILLE DE
NEUFCHÂTEAU

ANNEXE 26

permis d'urbanisme n° 4567

URBANISME - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal de Neufchâteau fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Monsieur TAKATKAH** demeurant **Rue Albert Claude, Neu. 11 à 6840 Neufchâteau**.

Le terrain concerné est situé **Chemin du Hays, NEU à 6840 Neufchâteau** et cadastré ou l'ayant été **Division 1, section C n°148B**.

Le projet consiste en : **demande de permis modificatif portant sur la construction d'un immeuble (transformation des combles en 2 appartements, ajout de 2 terrasses, suppression d'un bardage en panneaux, adaptation des garde-corps, adaptation de deux escaliers intérieurs)** et présente les caractéristiques suivantes :
construction d'un immeuble à appartements.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D. VIII. 13 (initiative commune) du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté (sur rendez-vous au 061 / 27 50 94) durant la période d'enquête à l'adresse suivante :
Service Urbanisme, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Le 30 avril 2024 jusqu'à 20 heures sur rendez-vous uniquement.

L'enquête publique est ouverte le 21 avril 2024 et clôturée le 07 mai 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de Neufchâteau, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par télécopie au numéro : 061 / 27 50 99 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be ;
- remises au Service urbanisme (Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau).

Le courrier, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique permis d'urbanisme n° 4567 (Monsieur TAKATKAH Khaled), l'adresse du réclamant ainsi que la date.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Commune de Neufchâteau, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau (Service Urbanisme) le **07 mai 2024 à 11h**.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Monsieur Mayné dont le bureau se trouve Commune de Neufchâteau, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau (Service Urbanisme).